

COMPTE-RENDU DE SEANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SOMMANT

-Réunion du 26 octobre 2010-

Etaient présents : Mme Françoise Maupin, M. Gilbert Desmorieux, adjoints, Mmes Catherine Mortelecque, Murielle Boucher, MM. Jacques Brouwet, Ludovic Barnay, Frédéric Jacquin, Sylvain Labille.

Absents : MM. Gibert, Santiana

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

-inscrit la somme de 18000€ aux comptes 168758 et 27635 afin d'enregistrer le prêt du SIVOM au budget communal, concernant la réalisation de l'assainissement collectif.

-décide de régler les heures complémentaires de l'adjoint technique, soit 14 heures pour 2010.

-donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de recruter un adjoint administratif non titulaire pendant la durée du congé maternité de Mme Carine Charlot.

-décide de nommer Mme Françoise Maupin, coordonnateur communal pour le recensement de la population qui aura lieu début 2011.

-décide de nommer Mme Elodie Lutz, régisseur communal.

-décide d'adhérer au Contrat Territorial Sud Morvan

-charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires afin de trouver un autre prestataire pour le site internet de la commune.

-autorise le Maire à réaliser la consultation nécessaire pour les travaux au dépôt de bois de « La Roche » et à encaisser les subventions correspondantes, soit 80%.

-décide que, suite à la cession par M. Carty d'une parcelle ayant servi à l'élargissement de la voirie à Mme Ravier, un acte administratif sera réalisé entre Mme Ravier et la commune de Sommant, conformément à la délibération en date du 22/10/2008.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,